



NOTE D'INFORMATION

A l'attention des familles, des résidents et des professionnels

Miribel, le 23 Mars 2023

Objet : Obligation du port du masque

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières recommandations des autorités et en accord avec les équipes médicales réunies le mercredi 22 Mars 2023, nous vous informons que l'obligation du port du masque sur tous les sites de l'institution (Bon Séjour, Résidence Cèdre et Coteau, les Mimosas) est définie comme suit **à compter du Lundi 27 Mars 2023** :

- **Port obligatoire** pour tous les professionnels et visiteurs **en cas d'épidémie** en cours (Grippe, COVID,...) sur le site.
- **Port obligatoire** pour les visiteurs et les professionnels **en cas de symptômes** (Grippe, COVID,...).

Si cet assouplissement des règles pour le port du masque doit nous permettre plus de convivialité, nous attirons votre attention sur l'importance de maintenir, au sein des structures de l'institution, la **plus grande vigilance** quant à la **désinfection des mains** (solution hydro alcoolique), et pour les proches en particulier, de **savoir reporter une visite** si vous êtes malade.

Chacun reste libre, en dehors des situations obligatoires citées plus haut, de continuer à porter le masque s'il le souhaite.

Nous vous remercions pour votre attention

Bien Cordialement

Jérôme ROUSSEAU

Directeur de l'Institution

Institution Joséphine Guillon

80 avenue Joséphine Guillon - B.P. 518 - 01705 MIRIBEL Cedex
Direction de l'association 04 78 55 76 28

www.institution-josephine-guillon.fr

Portage de repas

Ehpad BON SEJOUR

Ehpad LES MIMOSAS

Résidence LE CEDRE LE COTEAU

04 78 55 76 28

04 78 55 75 75

04 37 85 51 51

04 78 55 76 20

